

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 8 MARS 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ATTUALIZZAZIONI DI U CATALOGU DI I TARIFFI DI I
PRISTAZIONI DI I LABURATORII D'ANALISI DI U
CISMONTE È U PUMONTI DI A CULLITTIVITÀ DI
CORSICA PÀ U 2023**

**ACTUALISATION DU CATALOGUE DES TARIFS DES
PRESTATIONS DES LABORATOIRES D'ANALYSES DU
CISMONTE ET DU PUMONTE DE LA COLLECTIVITÉ DE
CORSE POUR 2023**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Comme chaque année, il est proposé d'actualiser les tarifs appliqués par les laboratoires d'analyses de la Collectivité de Corse.

Ces tarifs, proposés pour les différents domaines d'activités des Laboratoires au travers du catalogue annexé, nécessitent des ajustements.

L'actualisation proposée tient compte de l'augmentation des coûts analytiques, de la revalorisation du coût des réactifs et consommables indispensables à la réalisation des analyses, des charges salariales et de structure mais également des tarifs pratiqués par les laboratoires publics.

Les laboratoires ont un périmètre d'activité très large qui va de la santé animale à l'environnement, en passant par l'hygiène et la chimie agroalimentaire, le contrôle sanitaire des eaux de consommation, de baignades et des eaux chaudes sanitaires.

Ils sont un outil d'expertise performant, à la pointe du progrès, qui répond aux exigences du monde agricole et industriel notamment en matière de prévention sanitaire.

Les laboratoires s'engagent sur des prestations étendues : analyses, transmissions d'information.

Ils interviennent toujours, directement ou indirectement, pour le compte des services de l'Etat.

Les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) pour des analyses en santé animale, prophylaxie principalement, et pour l'hygiène alimentaire.

L'ARS, Agence Régionale de Santé pour le contrôle des eaux : propres, usées, etc.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour des contrôles environnementaux.

Il intervient aussi pour d'autres organismes publics comme le SATESE (intégré à l'Office d'Équipement Hydraulique).

Les laboratoires interviennent aussi pour la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), et des laboratoires nationaux de référence. Leur action sur le terrain s'adresse également aux organismes de restauration collective et privée.

Les chambres d'agriculture, la grande distribution, les groupements de défense sanitaire, collectivités et établissements publics, crèches, collèges, établissements de santé, établissements sociaux et médico-sociaux, établissements pénitentiaires et les industries agro-alimentaires font partie de leurs interlocuteurs réguliers, comme les éleveurs, les instituts, les artisans des métiers de bouche ou encore les médecins vétérinaires et généralistes et les particuliers.

Pour l'année 2023, il convient, à compter du 1^{er} janvier 2023, d'adopter la grille tarifaire qui concerne la majorité des analyses effectuées par les laboratoires.

Les modalités exposées n'induisent aucune incidence financière en dépenses.

Les recettes générées par ces tarifs seront imputées sur le chapitre 936 des budgets annexes des laboratoires.

Au bénéfice de ces précisions, je vous saurais gré de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe relative au catalogue des tarifs des prestations des Laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonte de la Collectivité de Corse présenté en annexe, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Annexe : Catalogue des tarifs des laboratoires Cismonte et Pumonte 2023 (18 pages)